



Conseil économique et social

Distr. générale
17 novembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixantième session

14-24 mars 2016

Suite donnée à la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session

extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée

« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Israel Women's Network, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social¹

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

¹ La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Créée en 1984, Israel Women's Network est une organisation de la société civile indépendante et apolitique qui œuvre en faveur de l'égalité entre les sexes en Israël via la modification de la législation et des politiques, la prestation de services juridiques, l'éducation et la recherche, ainsi que le changement de l'opinion publique sur l'égalité des sexes. Israel Women's Network s'efforce d'être acteur d'un changement social qui permettra de créer une société plus juste et plus équitable en Israël, une société dans laquelle toutes les femmes, indépendamment de leur race, religion ou origine ethnique, jouissent des mêmes droits que les hommes et du statut qu'elles méritent en tant qu'êtres humains.

Au cours des 30 derniers jours en Israël, trois femmes ont été tuées par leur conjoint. En plein jour dans une rue au sud de Tel-Aviv, une femme âgée de 29 ans a été battue à mort par son compagnon. Une semaine plus tard, une femme a été tuée par son conjoint à Bat Yam et une autre par son mari dans leur maison de Petach Tikvah.

Israel Women's Network a identifié la violence à l'égard des femmes comme le principal problème auquel les femmes d'Israël et du monde entier se heurtent à l'heure actuelle. La violence au sein du couple touche désormais plus d'un tiers des femmes à travers le monde et atteint dès lors le niveau de pandémie à l'échelle mondiale. Malgré des décennies de défense des droits des femmes et trois vagues de mouvements féministes, près de la moitié des femmes assassinées dans le monde entier ont été tuées par leur conjoint. En Israël, le problème de la violence conjugale ne s'est pas atténué avec le temps. À dire vrai, il pourrait même être en train de s'aggraver. Il est extrêmement décevant de constater qu'Israël, un État progressiste, pionnier, influent et à la pointe de l'innovation, échoue si lamentablement à défendre les droits des femmes. Même si Israël est un État démocratique où les lois sur l'égalité entre les sexes sont avancées et où les femmes sont de plus en plus représentées au Parlement, il est très en retard par rapport à ses pairs en matière de promotion et de protection des droits des femmes.

À l'heure actuelle en Israël, on estime le nombre de femmes et filles victimes de violence domestique à 200 000 et à plus de 600 000 celui d'enfants témoins de cette violence. Au total, ils représentent 10 % de la population israélienne, comptant un peu moins de 8,5 millions de personnes. Toutefois, ces chiffres sont loin de refléter la triste réalité du phénomène, car un grand nombre de femmes ne dénoncent pas les violences qu'elles subissent. La liste des cas de violence pour 2014 établie par l'Organisation internationale des femmes sionistes a révélé qu'environ 65 dossiers de violence domestique sont introduits par jour en Israël.

Au cours des dix dernières années en Israël, près de 200 femmes ont été tuées par leur partenaire, mais le nombre de femmes qui ont survécu à une tentative de meurtre et qui subissent des violences physiques, sexuelles, psychologiques et économiques continues reste inconnu. Chaque année, des milliers de femmes et d'enfants se réfugient dans des foyers d'accueil pour femmes battues. L'État d'Israël en compte seulement 14, qui peuvent accueillir environ 12 femmes et leurs enfants. Ceux-ci y restent en moyenne trois à six mois.

Comme nul ne l'ignore, lors de l'escalade d'un conflit, les cas de violence domestique augmentent de façon spectaculaire. Pendant la guerre de l'été dernier, la ligne téléphonique d'urgence de Tel-Aviv pour les cas de violence domestique a

reçu 60 % d'appels supplémentaires en juillet, au plus fort du conflit, par rapport au mois de juin. En ce moment même, Israël est confronté à une escalade du conflit. Il est donc impératif que le Gouvernement se prépare à venir en aide aux femmes.

Dans le même contexte, en février 2015, 7 chefs de police israéliens ont été relevés de leurs fonctions à la suite d'accusations de harcèlement sexuel. Si le licenciement de ces fonctionnaires est un pas en avant, il soulève néanmoins un problème plus important encore : les personnes censées protéger les femmes israéliennes sont celles qui les maltraitent. Cette affaire est révélatrice de l'institutionnalisation des mauvais traitements à l'égard des femmes en Israël et d'une mentalité qui permet au harcèlement sexuel de faire partie de la société israélienne. En 2013, l'ancienne Présidente de la Commission de la condition de la femme de la Knesset, MK Dr Aliza Lavie, avait laissé entendre que l'escalade de la violence au sein de la société israélienne et la dure réalité des données recueillies montraient que l'État était au bord du désastre social.

Tout n'est cependant pas noir. Israël a adopté des lois progressistes, aussi bien dans le domaine de la violence sexuelle que domestique. Bien que les services de répression fassent défaut, l'accès à la justice est une valeur protégée au sein du système judiciaire israélien. Le montant des honoraires à verser aux tribunaux pour les procès de violences sexuelles a d'ailleurs considérablement été réduit l'année dernière. Même les tribunaux se montrent de plus en plus stricts sur les peines qu'ils infligent et les indemnisations qu'ils sont disposés à accorder dans les affaires de discrimination ou de harcèlement sexuel.

Cependant, il est inacceptable qu'une femme soit maltraitée et tuée par son partenaire. On ne peut concevoir que cette question soit aujourd'hui laissée de côté et ignorée par les autorités et l'opinion publique.

En Israël comme dans le reste du monde, la façon dont les femmes sont traitées dans les différents secteurs de la société (au travail, au sein du Gouvernement, dans les médias) montre clairement que les femmes sont considérées comme des êtres inférieurs. Nous sommes sous-estimées, considérées comme un objet et exclues. L'inégalité de la représentation des femmes au sein du Gouvernement, leur absence à des postes de direction, leur hypersexualisation dans les médias sont autant de facteurs qui contribuent au climat sexiste général, aux mauvais traitements et à la violence, et qui ont mis un temps interminable à s'atténuer.

Les autorités israéliennes doivent accroître et renforcer les campagnes en faveur de la défense des droits des femmes et de l'éducation. En 2013, un projet de loi sur la création en Israël d'un tribunal spécialisé dans les affaires de violence domestique a été présenté à la Knesset. À l'heure actuelle, ce projet de loi n'a abouti à rien. Israël Women's Network demande à l'Organisation des Nations Unies d'appuyer ce type de projet de loi, ainsi que tous les efforts visant à lutter contre la violence sexiste et à aider et protéger les victimes de cette violence en Israël.

Israel Women's Network prie les Nations Unies d'exercer une pression immédiate et constante sur le Gouvernement israélien afin qu'il œuvre davantage à la protection des femmes en Israël. Nous demandons aux Nations Unies de faire pression sur le Gouvernement israélien pour qu'il applique mieux ses lois, forme mieux sa police et ses juristes et offre un plus grand soutien aux initiatives de la société civile visant à s'attaquer aux problèmes liés à la violence domestique et

sexuelle à l'égard des femmes. Cela signifie qu'il faut construire davantage de foyers d'accueil et de centres de prévention de la violence domestique, perfectionner les compétences des fonctionnaires ainsi qu'étendre l'accès des femmes à des postes de responsabilité au sein du Gouvernement et des entreprises. Il faut avant tout reconnaître que nous sommes dans une situation d'état d'urgence. Le droit de se sentir protégé, en sécurité et en bonne santé fait partie des droits fondamentaux, et par conséquent des droits des femmes. Cependant, Israël n'a toujours pas admis qu'il était loin d'atteindre ces objectifs. Nous demandons que les Nations Unies s'interrogent sur l'inaction d'Israël à ce sujet et contraignent le pays à reconnaître l'état d'urgence nationale dans lequel il se trouve.

Le monde serait incontestablement meilleur si les femmes pouvaient vivre en toute sécurité, être épanouies et heureuses, protégées de la violence sexiste et des mauvais traitements et assurées que leur gouvernement fait tout ce qui est en son pouvoir pour protéger leurs droits et leur liberté. Israel Women's Network souligne qu'il est grand temps de reconnaître le combat mener par les femmes de mettre un terme à la violence.
